

# Syntaxe des références bibliographiques

(méthode traditionnelle)

Voir aussi le support de cours de Dominique Filippi (BU université Paris 8) sur [http://www.bu.univ-paris8.fr/web/bibliotheque/supports\\_formation/RefBiblio.html](http://www.bu.univ-paris8.fr/web/bibliotheque/supports_formation/RefBiblio.html)

## La notice bibliographique

### ■ Syntaxe de base pour un livre

*Titres et sous-titres doivent être en italique, sauf pour les documents non publiés (thèses, mémoires, rapports...) S'il y a un sous-titre, on le sépare du titre par deux points :*

**NOM, Prénom. Titre : sous-titre [date 1<sup>e</sup> parution]. Auteurs secondaires. Mention d'édition. Lieu d'édition : Éditeur, année d'édition. (Collection, Série). Description matérielle. Autres notes.**

ECO, Umberto. *Le Signe : histoire et analyse d'un concept*. Trad. de Jean-Marie Klinckenberg. Paris : Librairie Générale Française, 1992. (Coll. Le livre de poche ; Biblio essais, n° 4159). 282 p. (Édition originale italienne : Milan, ISEDI, 1973).

*Pour un volume isolé d'un ouvrage qui en comporte plusieurs, on ajoute, après le titre général de l'œuvre, la numérotation du volume et son titre éventuel :*

**NOM, Prénom. Titre général : sous-titre. Numérotation du volume, Titre du volume [date 1<sup>e</sup> parution]. Auteurs secondaires. Mention d'édition. Lieu d'édition : Éditeur, année d'édition. (Collection, série). Description matérielle. Autres notes.**

RICŒUR, Paul. *Temps et récit*. Tome 2, *Le Temps raconté*. Paris : Éditions du Seuil, 1985. (Coll. L'ordre philosophique). 432 p.

*Pour une réédition, on ajoute la date de 1<sup>e</sup> parution entre crochets après le titre :*

HUGO, Victor. *Le Dernier Jour d'un condamné* [1829]. Paris : Le Livre de Poche, 1989. 320 p.

*Description matérielle : nombre de pages, ou nombre de volumes si l'on réfère à l'ensemble d'une œuvre en plusieurs volumes. Le cas échéant, on ajoute le nombre d'illustrations voire les éléments additionnels (planches, recueil d'exercices, etc.) :*

BENVENISTE, Émile. *Problèmes de linguistique générale*. Paris : Gallimard, 1966 - 1974. (Coll. Bibliothèque des sciences humaines). 2 volumes.

ADAM, Jean-Michel. *Le Texte narratif : précis d'analyse textuelle*. Paris : Éditions Fernand Nathan, 1985. (Coll. Nathan-Université). 285 p., avec travaux d'application et leurs corrigés.

TOULIER, Bernard. *Architecture et patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle en France*. Paris : Éditions du Patrimoine, 2000. 360 pages, 530 ill.

### ■ Livre avec plusieurs auteurs

*Quand l'ouvrage mentionne un responsable scientifique (ou plusieurs), on met le(s) comme auteur(s) en ajoutant la mention "(dir.)" ou "(ed.)" :*

**NOM, Prénom (dir.). Titre : sous-titre [date 1<sup>e</sup> parution]. Auteurs secondaires. Mention d'édition. Lieu : Éditeur, année. (Collection, Série). Description matérielle. Autres notes.**

GELAS Bruno, MICOLET Hervé (dir.). *Deleuze et les écrivains : littérature et philosophie*. Nantes : Éditions Cécile Defaut, 2007. 610 p.

*En l'absence de direction scientifique, si les auteurs sont affichés sur la page de titre ou la 1<sup>e</sup> de couverture, on met les 3 premiers au plus, suivis de « et al. » s'il y en a plus de trois :*

→ L'ouvrage a jusqu'à 3 auteurs : Auteur1, Auteur2 et Auteur3.

→ L'ouvrage a plus de 3 auteurs : Auteur1, Auteur2, Auteur3 et al. ou Auteur1 et al.

GREIMAS Algirdas Julien et Joseph COURTÈS. *Sémiotique : dictionnaire raisonné de la théorie du langage*. Traduit de l'espagnol par Jamón Martínez. Paris : Hachette, 1979. (Les lettres Nouvelles). 423 p.

DUCROT Oswald et al. *Les mots du discours*. Paris : Minuit, 1980. (Coll. Le sens commun). 243 p.

*Quand la page de titre et la 1<sup>e</sup> de couverture ne mentionnent aucun auteur ni responsable scientifique, on ne met pas d'auteur : la référence commence directement par le titre.*

*Prétexte : Roland Barthes*. Paris : Union Générale Éditions, 1978. (Coll. 10/18). Actes du colloque de Cerisy, 22-29 juin 1977.

### ■ Périodique (fascicule d'une revue)

*On ne doit jamais indiquer d'auteur principal, l'ordre des zones est différent et il n'est pas nécessaire d'indiquer le nombre de pages :*

**Titre du périodique. Année d'édition et période éventuelle. Numérotation du fascicule, Titre du fascicule. Auteurs secondaires. Mention d'édition. Lieu d'édition : Éditeur. Autres notes.**

*Quand un numéro de revue mentionne un responsable scientifique, on le traite comme un auteur secondaire.*

*Communications*. 1980. N° 32, *Les Actes de discours*. Dirigé par François Récanati. Paris : Seuil.

### ■ Article dans un périodique ou un ouvrage collectif

**Auteur(s) de l'article. « Titre de l'article », dans référence de l'ouvrage ou du périodique, sans le nombre de pages. Pages début-fin.**

DUCROT, Oswald. « Analyses pragmatiques ». Dans *Communications*. 1980. N° 32, *Les actes de discours*. Dirigé par François Récanati. Paris : Seuil. Pages 11-60.

CORGER, Jean-Claude. « Petite phénoménologie de la locomotion ». Dans MICOLET Hervé (dir.). *Lire Réda*. Lyon : PUL, 1994. (Coll. Lire). Pages 15-29.

*Note : pour abréger la mention "pages", on écrira "p." (et non "pp." qui est incorrect).*

## La référence en note de bas de page

*Lors de la première occurrence d'une œuvre en note (ouvrage ou article), il faut donner la référence bibliographique presque entière, suivie du numéro de la ou des page(s) citée(s) :*

<sup>1</sup> RICŒUR, Paul. *Temps et récit*. Tome 1, *L'Intrigue et le récit historique* [1984]. Paris : Seuil, 1991. (Coll. Points, Essais), p. 94.

*Quand l'ouvrage a déjà été cité dans une note précédente, on abrège la référence grâce à la locution latine "op. cit." :*

**Si l'on a cité jusque-là une seule œuvre de cet auteur, on ne reprend que le nom de l'auteur :**

<sup>4</sup> RICŒUR, Paul. *op. cit.*, p. 94.

**Mais si l'on a cité plusieurs œuvres de l'auteur, on précise le titre pour éviter toute ambiguïté :**

<sup>4</sup> RICŒUR, Paul. *Temps et récit*. Tome 1, *op. cit.*, p. 94.

*Enfin, si l'on cite le même ouvrage dans des notes successives sur la même page, on peut abréger en utilisant "Ibid." à partir de la deuxième note :*

<sup>4</sup> RICŒUR, Paul. *Temps et récit*. Tome 1, *op. cit.*, p. 94.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 115-116.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 121.